



Conseil économique et social

Distr. générale
22 avril 2009
Français
Original : anglais

Reprise de la session d'organisation de 2009

18 et 19 mai 2009

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures,
confirmations des candidatures et nominations**

Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Note du Secrétaire général

1. Comme suite à sa note du 17 février 2009 (E/2009/9/Add.14), le Secrétaire général informe le Conseil économique et social qu'il a également reçu la candidature du Kenya au Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses, en qualité de membre de plein exercice; l'approbation de cette candidature conférerait au Kenya la qualité de membre de plein exercice du Comité d'experts et de ses deux sous-comités¹.
2. En outre, le Secrétaire général a reçu la candidature de la République de Corée au Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, en qualité de membre de plein exercice.
3. Le Secrétaire général a le plaisir d'approuver la candidature du Kenya au Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (y compris ses deux sous-comités), en qualité de membre de plein exercice et la candidature de la République de Corée au Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de

¹ La liste des membres actuels figure dans le document A/63/3, annexe III.



classification et d'étiquetage des produits chimiques, en qualité de membre de plein exercice. Il demande au Conseil économique et social d'entériner ces décisions.
